
Fermeture de l'Université à compter de lundi 16/03/2020

De : President <president@univ-orleans.fr>

ven., 13 mars 2020 20:19

Objet : Fermeture de l'Université à compter de lundi 16/03/2020

📎 1 pièce jointe

À : tous etudiants <tous.etudiants@listes.univ-orleans.fr>

Cc : MERCIER-BRUNEL Yann VP CFVU <vpcfvu@univ-orleans.fr>, ce.recteur <ce.recteur@ac-orleans-tours.fr>, DGS <dgs@univ-orleans.fr>, vpca <vpca@univ-orleans.fr>, directeurs-composantes@listes.univ-orleans.fr, Président <President@univ-orleans.fr>, RELATIONS INTERNATIONALES <dri@univ-orleans.fr>, Jean GILBERT <directeur.sefco@univ-orleans.fr>, IDF <idf@univ-orleans.fr>, Communication <communication@univ-orleans.fr>

Répondre à : info-covid19@univ-orleans.fr

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Etudiant(e)s,

Suite à l'annonce de la fermeture des universités, je souhaite vous apporter quelques précisions sur les conditions de fonctionnement de l'Université d'Orléans durant les prochaines semaines.

Par conséquent, les cours en présentiel sur les différents campus sont suspendus jusqu'à nouvel ordre et les locaux (salles de cours, amphis, BU) seront donc fermés.

Afin de garantir la continuité pédagogique, les responsables des formations travaillent actuellement à la mise en place de solutions alternatives (cours en ligne, mise à disposition de supports d'enseignement....) afin de vous permettre de poursuivre à distance votre formations .

Sur la base de ces aménagements, les modalités de contrôle des connaissances (examens terminaux, contrôles continus...) seront si nécessaire adaptés et les calendriers réexaminés.

Les directeurs de composantes sont chargés en lien avec les équipes de formation de procéder aux aménagements nécessaires des maquettes de formation au regard de la situation.

Les résidences du CROUS restent ouvertes et une offre de restauration sera proposée sur chaque site universitaire.

Les stages en France (hors des zones à risques - clusters) en cours ou à venir restent pour l'instant maintenus sous réserve que la structure (entreprise, établissement public...) dans laquelle vous êtes censés vous rendre soit en capacité de vous accueillir.

Concernant les formations en alternance, les séquences de formation universitaires seront maintenues en distanciel selon le calendrier initialement établi.

Le nombre d'établissements fermant leurs portes ne cessant d'augmenter, il a été décidé de suspendre à compter de ce jour tous les départs en mobilités (étude et stage) à l'international.

Soyez assurés que tout sera mise en œuvre durant la période délicate que nous traversons afin qu'aucun étudiant ne soit pénalisé pour la validation de son cursus.

Je vous remercie de consulter régulièrement votre messagerie universitaire afin de prendre connaissance des informations qui vous seront adressées.

Vous pouvez également consulter la page spéciale mise en place sur le site web de l'Université.

<http://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/information-covid-19>

Cordialement

Ary Bruand

--

